

SANTÉ

12 09 2008

## Opération "école morte" réussie contre l'antenne relais.

A l'école Gerson, seulement une trentaine d'enfants (sur 160 scolarisés en primaire) sont allés en classe ce vendredi matin. Pour les parents d'élèves de cette école du cinquième arrondissement, fortement mobilisés contre l'antenne relais située en face de l'école, c'est incontestablement une opération réussie.

La veille, une cinquantaine de parents et d'enfants s'étaient réunis devant l'hôtel de ville (voir photo) pour faire pression sur l'adjointe à l'écologie Mireille Roy. Mais celle-ci n'a pas répondu positivement aux attentes des parents et n'entend pas entrer dans un rapport de force avec l'opérateur Bouygues pour qu'il démonte l'antenne. Seule annonce concrète que les parents ont favorablement reçue : l'organisation d'une campagne de mesures. Elle devrait se dérouler à proximité de toutes les écoles concernées par des antennes relais et être réalisée par une association spécialisée, (certainement le Criirem). En rappelant cette promesse, Mireille Roy pensait certainement désamorcer la mobilisation des parents de l'école Gerson, très remontés depuis les niveaux élevés d'exposition aux ondes électromagnétiques relevés par l'association Robin des Toits. Il n'en a rien été. Et l'opération école morte a bien eu lieu.



### Gérard Collomb "capacités de médiation, mais pas plus"

Laurent Coudroy, un des pères d'élève, analyse : "A la mairie centrale, ils considèrent que ce n'est pas dans leur pouvoir d'exiger des opérateurs qu'ils démontent des antennes. Ils nous disent qu'ils vont augmenter le nombre d'antennes pour diminuer leurs puissances. Mais avec un tel discours, on ne peut pas leur faire confiance. C'est pourquoi nous demandons à la mairie de prendre ses responsabilités et d'agir dans le sens du principe de précaution. Et pour nous, il s'agit dans un premier temps de démonter l'antenne de située en face de l'école Gerson".

Après une semaine de mobilisation, les parents d'élèves vont maintenant se réunir pour envisager la suite. Ils devront prendre en compte les déclarations de Gérard Collomb au Progrès au sujet de la "polémique sur l'emplacement antennes relais" : "il n'y a aujourd'hui qu'un point de focalisation, c'est l'école Gerson. (...) Concernant cette école, il reste à déterminer si les relevés sont le fait de l'antenne relais située à proximité ou de Fourvière. Dans ce dossier nous pouvons avoir des capacités de médiation mais pas plus. Le conseil d'Etat a clairement dit que les maires ne pouvaient arguer de leur pouvoir de police en la matière".

[\[Dossier Ecole Gerson Lyon\]](#)

[\[La Réalité Politique\]](#)

### L'essentiel :



[- BioInitiative explications 0,6 V/m : cliquer -](#)